

2023/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 16/02/2023 – Délibération B3 n°23-008
7.10. Finances locales - Divers

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Épône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 16 février, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy MULLER, Maire d'Épône, Conseiller Départemental.

Présents :

M. Guy MULLER, M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Pascal DAGORY, Mme Béatrice DI PERNO, M. Jacques FASQUEL, M. Didier DIROL, Mme Nathalie BAUDOUIN, M. Francis RIALLAND, Mme Danièle CLOUARD, Mme Marie TAINMONT, M. Thierry ARFI, M. Rémi PUISSEGUR-RIPET, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Olivier ECHARD, M. Daniel RIPERT, Mme Éliane GILLARD, M. Franck BUNEL.

Absents ayant donné procuration :

Mme Danièle MOTTIN procuration à M. Guy MULLER,
M. Philippe LEFEVRE procuration à Mme Nathalie BAUDOUIN,
Mme Véronique LOURDIN procuration à Mme Isabelle MARTIN,
Mme Florence JOUANNEAU procuration à M. Ivica JOVIC,
M. Raoul LIMA procuration à M. Pascal DAGORY,
Mme Harmony LE CALLENNEC procuration à Mme Béatrice DI PERNO,
Mme Sofia RAFÁI procuration à M. Emmanuel BOLLE.

Messieurs Pascal DAGORY et Jacques FASQUEL sont élus secrétaires de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

10/02/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	29
Présents	22
Votants	28

DATE D'AFFICHAGE :

10/02/2023

OBJET : DON FINANCIER DE 3 500 € A L'ONG MEDECINS DU MONDE DANS LE CADRE DE L'AIDE HUMANITAIRE APPORTEE AU PEUPLE TURC ET SYRIEN SUITE AU TREMBLEMENT DE TERRE DU 06 FEVRIER 2023

Le Conseil municipal,

Vu l'article L 1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Considérant le violent tremblement de terre qui a frappé le sud de la Turquie près de la ville de Gaziantep, proche de la frontière syrienne, le 06 février dernier,

Considérant les appels à l'aide humanitaire lancés par les ONG, les associations humanitaires, et notamment « Médecins du monde », pour faire face aux décombres et secourir des milliers de personnes

2023/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 16/02/2023 – Délibération B3 n°23-008
7.10. Finances locales - Divers

qui se retrouvent désormais sans abri, sans ressource, et potentiellement en rupture de soins, sous des températures hivernales,

Considérant que la commune d'Épône, sensible à ce drame, tient à apporter son soutien et sa **solidarité au peuple turc et syrien**,

Considérant l'avis favorable de la commission Finances, Développement durable, Mobilité, Vie économique consultée le 09 février 2023,

Ayant entendu l'exposé de Madame Isabelle MARTIN, Adjointe au maire, déléguée aux finances, au développement durable, à la mobilité, et à la vie économique,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (25 voix Pour, 3 Abstentions : M. Rémi PUISSEGUR-RIPET, M. Emmanuel BOLLE, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, 1 ne prend pas part au vote : Mme Sofia RAFAÏ),

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE** le versement d'une **aide financière de 3 500 €** à l'ONG « Médecins du monde » au titre de l'aide humanitaire au peuple turc et syrien, suite au tremblement de terre du 06 février dernier.
- **ARTICLE 2 : PRÉCISE** que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Au Comptable Public de Mantes Collectivités Locales

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

ÉPÔNE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte
Transmis à Monsieur le Sous-préfet le
09/03/2023
Et publié/affiché le
09/03/2023.

Pascal DAGORY
Secrétaire de séance

Jacques FASQUEL
Secrétaire de séance



Guy MULLER

Maire d'Épône
Conseiller Départemental
Conseiller communautaire GPS&O

